



Estimation d un bien immobilier pour une succession

Par **hipopo2012**, le **23/04/2019** à **19:30**

BonjourrnJ ai acheté une maison avec mon mari en décembre 2017. La maison était à très bas prix du fait des travaux importants à réaliser. rnMon mari est décédé 7 mois après cet achat. rnSoit en juillet 2018rnA ce jour le notaire en charge de la succession n à toujours pas avancé. Nous avons fait l acquisition de la maison chez lui avec une donation au dernier des vivants et avec une option qui me permet d avoir 80 % de la maison pendant deux ans. Ce qui me permettrait de racheter les parts des enfants de mon mari.rnMa question est sur l évaluation de la maison car je l ai acheté 118 000 euros. Mais après le décès de mon mari J ai du faire des travaux de toiture et de chauffage entre autre et J ai peur de continuer mes travaux et que l évaluation soit plus élevée. Est ce que le notaire va tenir compte du prix d achat vu que cela date de moins de deux ans où va t il m envoyer un expert qui fera l évaluation actuelle ? Merci par avance de vos reponses